



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Assemblée plénière du 25 avril 2014

Intervention de Martine Carriol

Rapport n°27 : Aménagement numérique du territoire

Lors de la plénière du 22 février 2013, le groupe Front de Gauche avait exprimé ses interrogations concernant le rapport portant sur l'aménagement numérique du territoire.

Nous partageons la volonté de réduire au maximum et au plus vite les inégalités entre territoires en matière d'accès au haut débit.

Le rapport 27 s'inscrit dans la logique de cette précédente délibération et soulève de fortes critiques de la part des représentants des salariés de France Télécom de la région.

C'est pourquoi nous faisons six propositions :

- Utiliser les schémas directeurs et les stratégies de cohérence pour mettre les opérateurs ensemble afin de construire et mutualiser des réseaux cohérents.
- Inclure des clauses sociales dans les marchés pour les réseaux réalisés par les collectivités.
- Faire respecter la loi sur les contrats de génération dans nos collectivités.
- Exiger des opérateurs le maintien des emplois en nombre dans la région, ainsi que des emplois pour que les activités nécessaires aux nouveaux réseaux soient basées dans les départements.
- Réaliser un bilan contradictoire concernant les précédentes opérations financées par de l'argent public.
- Revoir les projets actuels pour que les investissements publics servent également à améliorer et sécuriser le réseau existant.

Nous souhaitons que ces propositions soient effectivement prises en compte.

Dans l'attente d'avancées sur les questions que nous posons, nous nous abstenons sur ce rapport.

Seul le prononcé fait foi.